

Portes Infos

Le journal - N° 24 - Juin 2011

M A I R I E

LIBERTE

EGALITE

FRATERNITE

**Conseil municipal extraordinaire
séance publique
lundi 27 juin 2011 à 19 h, salle Brassens**

MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Permanence de l'état-civil le samedi de 9 h à 11 h.

À consulter

Le recueil des actes administratifs peut être consulté en Mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service du secrétariat général.

Téléphones utiles

Accueil	04 75 57 95 00
Télécopie (ou fax)	04 75 57 95 12
Etat-civil	04 75 57 95 02
Fax état-civil	04 75 57 95 08
Services techniques	04 75 57 95 20
Fax Serv. techniques	04 75 57 95 36
Ateliers municipaux	04 75 57 75 70
Service de l'eau	04 75 57 95 26
Cabinet du maire	04 75 57 95 15
Police municipale	04 75 57 95 17

Site Internet de la commune :

www.portes-les-valence.fr

PERMANENCES D'ACCUEIL DU CCAS

Lundi et vendredi, de 13 h 30 à 16 h 30. Mardi, mercredi et jeudi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. **En cas d'urgence, vous pouvez contacter le CCAS, tous les jours, au 04 75 57 74 75**

LA PITCHOULINE

La Structure multi-accueil petite enfance

Tél. : 04 75 57 78 50

De 7 h 30 à 18 h 30 (accueil régulier et accueil occasionnel).

Relais assistantes maternelles

Tél. : 04 75 57 78 59

Accueil sur rendez-vous : lundi et jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Animation : mardi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30. Permanence : mardi de 13 h 30 à 16 h 30.

BIBLIOTHÈQUE

Ouverte au public le mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 18 h 30, le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, le samedi de 9 h à 12 h. Tél. : 04 75 57 40 65

CENTRE MÉDICO SOCIAL

Rue Francis Jourdain
Tél : 04 75 57 83 83

Permanences premier accueil

Le mardi de 14h à 17h (sur rendez-vous). Le jeudi de 9 h à 12h (sur rendez-vous). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous. Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le lundi après-midi.

Consultations des nourrissons

Le mardi après-midi sur rendez-vous. Le jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi de 14 h 30 à 16 h sur inscription au 04 75 57 83 83.

Centre de planification

Consultation médicale et conseil conjugal sur rendez-vous : 04 75 57 83 79
Permanences :

- mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

M.J.C. CENTRE SOCIAL

Ouverture au public, du lundi au samedi matin de 9 h à 12 h 45 et 14 h à 18 h 30. Fermeture le jeudi matin.
Tél : 04 75 57 00 96

DÉCHETTERIE

Rue du 19 mars : lundi, mercredi, samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h ainsi que le jeudi et le vendredi de 14 h à 18 h. Accès avec carte magnétique. Collecte des déchets ménagers spéciaux : le 2^e vendredi de chaque mois de 14 h à 17 h 30. Ramassage des ordures ménagères : en cas de problème, contacter la communauté d'agglomération Valence Sud Rhône-Alpes au 04 75 81 30 30.

POLICE NATIONALE

8, rue Pierre Semard, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Tél. : 04 75 57 81 90.

En dehors de ces heures, faire le 17.

PHARMACIES DE GARDE

JUIN

Samedi 25, lundi 27 : Gauthier

JUILLET

Samedi 2, lundi 4 : Chœur
Samedi 9, lundi 11 : Les Cèdres
Samedi 16, lundi 18 : Gauthier
Samedi 23, lundi 25 : Chœur
Samedi 30 : Les Cèdres

AOÛT

Lundi 1^{er} : Les Cèdres
Samedi 6, lundi 8 : Gauthier
Samedi 13 : Chœur
Samedi 20, lundi 22 : Les Cèdres

PÔLE SOCIAL EUGÉNIE COTTON

Le Pôle social est situé
rue Francis Jourdain

Portes de l'emploi

Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

Mission locale jeune

04 75 57 32 38 / 04 75 82 01 80 (sur rdv), lundi et jeudi de 14 h à 17 h

Secours catholique

04 75 57 03 50, jeudi de 14 h 30 à 17 h

Ligue contre le cancer

04 75 57 34 52 / 06 85 80 83 48,

1^{er} et 3^e mercredi du mois de 14 h à 16 h

Femmes solidaires 04 75 57 02 41,

2^e mardi du mois de 14 h à 16 h

REMAID (aide aux victimes)

04 75 57 32 38, jeudi de 9 h à 11 h

Éducateurs de la Sauvegarde

04 75 57 33 72 (répondeur)

mercredi de 10 h à 12 h

A.I.R.E.

04 75 59 77 12 et 04 75 57 32 38

mercredi de 14 h à 16 h

C.L.C.V.

(consommation, logement et cadre de vie) 04 75 72 41 49,

1^{er} lundi du mois de 17 h 30 à 19 h

GROUPE DE L'OPPOSITION PORTOISE

Permanence le premier mercredi de chaque mois de 18 h à 19 h, en mairie, 2^e étage.

PERMANENCES DES ÉLUS

Pierre Trapier, maire.

Sur rendez-vous au 04 75 57 95 15, le samedi de 7 h à 11 h 30

Raymond Rinaldi, 1^{er} adjoint.

(Environnement, développement durable, urbanisme, transports), le vendredi de 17 h à 18 h 30

Marjolaine Borde, 2^e adjoint.

(Art, culture, animation, jeunesse), sur rendez-vous au : 04 75 57 95 15

Claude Campagne, 3^e adjoint.

(Sport, vie associative), le jeudi de 18 h à 19 h 30

Jocelyne Couriol, 4^e adjoint.

(Logement, personnes âgées, CCAS), sur rendez-vous le mercredi de 16 h à 18 h au 04 75 57 95 15

Jean-Michel Bochaton, 5^e adjoint.

(Emploi, économie, insertion, intercommunalité), sur rendez-vous au 04 75 57 95 38

Martine Guillermin, 6^e adjoint.

(État-civil, vie scolaire, restauration scolaire), le mercredi de 15 h à 17 h

Gérard Laurent-Bourge, 7^e adjoint.

(Finances, personnel communal), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Sandrine Augier-Colomb, 8^e adjoint.

(Petite enfance, centre de loisirs), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Gérard Merland,

conseiller municipal délégué. (Enseignement), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15, le mardi de 16 h 30 à 18 h 30

Gérard Sagnard,

conseiller municipal délégué. (Travaux et marchés publics)

Magazine d'informations municipales.

Directeur de la publication :

Pierre Trapier.

Journaliste, rédaction et photos :

Bernard Fillet.

Conception graphique et mise en page :

Agnès Molières.

Photos de couverture et de dossiers :

Yann Etienne.

Imprimerie : Public Imprim,

tél. : 04 72 50 31 58.

Distribution : Distribal Chomel Patrick,

tél. : 04 75 41 37 34

Pour que vive la démocratie de proximité, mêlez-vous en !

La commune de Portes-lès-Valence est à un tournant de son histoire. Ainsi, le Conseil municipal est appelé à se prononcer, le lundi 27 juin à 19 h, sur un nouveau périmètre d'agglomération constitué de 59 communes proposé par le Préfet.

Il s'agit d'une nouvelle organisation territoriale portée par la Loi du 16 décembre 2010, qui est de toute évidence un véritable coup de force contre la démocratie locale. C'est la porte ouverte pour réduire à terme le nombre de communes et de départements sur l'ensemble du territoire national.

Nous ne pouvons accepter cela. Les habitants de nos villes et villages ont besoin d'élus proches d'eux ayant les compétences et les moyens financiers de répondre à leurs attentes. Donnons le temps aux collectivités de travailler elles-mêmes aux projets qu'elles veulent réaliser ensemble sur des bassins de vie qui leur conviennent.

Cette "révolution" de l'architecture territoriale vous concerne directement. J'ai souhaité que l'avis que Portes-lès-Valence donnera au Préfet sur le périmètre qu'il propose, soit débattu avec les citoyens.

Je proposerai au Conseil municipal de voter contre la proposition du représentant de l'Etat.



La séance du Conseil municipal sera publique et se déroulera à la salle Georges Brassens. Je vous invite à y participer nombreux afin que vous soyez partie prenante du débat. L'avenir de la commune ne peut se décider sans vous et à plus forte raison contre vous.

Je compte sur votre participation afin que vous ne soyez pas spoliés de votre droit à intervenir concernant un projet aussi grave pour l'avenir de Portes-lès-Valence.

*Pierre Trapier,
Maire de Portes-lès-Valence*

Le club Ambroise Croizat fête les mères.

Joyeuse ambiance le jeudi 26 mai à la salle Georges Brassens



Un paysage d'automne peut engendrer de la mélancolie. Mais pas une après-midi organisée par le club Ambroise Croizat.

Comme tous les ans, le club Ambroise Croizat

organise un repas suivi d'un après-midi dansant à la salle Georges Brassens à l'occasion de la fête des mères. L'animation musicale était assurée par l'orchestre Charlie Dan.

Preuve que les temps changent, peu à peu les générations du rock parviennent à l'âge de la retraite et si le paso doble, la valse et le tango font toujours recette, le rythme syncopé cher à Elvis fait une entrée de plus en plus remarquée lors des après-midi dansants...

Cette année 130 personnes avaient répondu à l'invitation du club.

A l'heure du café, un pot de géranium a été offert à toutes les dames présentes.

La municipalité était représentée lors de cette journée par Pierre Trapier, maire, Raymond Rinaldi, premier maire-adjoint, Claude Campagne, Jocelyne Couriol, maires-adjoints et Huguette Hély, conseillère municipale.

Un club qui marche...



Le club Ambroise Croizat est un club qui marche. Au propre comme au figuré... Ainsi sa section randonnée propose t-elle trois sorties hebdomadaires le mercredi, un jour choisi pour ne pas empiéter sur les randonnées organisées qui ont lieu le jeudi. Et aussi pour permettre à ses adhérents d'effectuer deux journées consécutives de randonnée en nature. La grande sor-

tie d'une journée démarre avec rendez-vous à 9 h devant le club. La sortie d'une demi journée donne rendez vous aux volontaires à 13 h 30 et la "promenade" d'environ deux heures à 14 h. Sur notre photo, on peut voir un groupe qui a récemment effectué une randonnée de 15 km sur le plateau d'Ambel, à la Tête de la Dame, avec un dénivelé cumulé de 550 m.

Médaille de la famille française



Dimanche 29 mai, deux portaises se sont vues remettre la médaille de la famille française par Monsieur le maire : Odette Gaillard, 6 enfants (médaille d'argent) et Dalila Rebai, 4 enfants (médaille de bronze).

Sur proposition de l'UDAF, cette distinction récompense depuis le 26 mai 1920 les familles qui ont élevé plusieurs enfants. Marie Aoustet, membre de l'Union Départementale des Associations Familiales de la Drôme et le maire les ont vivement félicitées.

Les récipiendaires se sont vues remettre un bouquet de fleurs, et un apéritif a clos cette chaleureuse cérémonie.

Une aire de jeux flambant neuve à la Chaffine

Un investissement pour le bien vivre ensemble

Après l'inauguration des jeux de la résidence d'Italie, le samedi 14 mai, ce furent ceux de La Chaffine qui reçurent la visite des autorités municipales le samedi 21 mai (*). Et ce dans des conditions climatiques diamétralement opposées...

Il a fière allure cet équipement monté par la société Ludopark Plasticomnium, une entreprise 100 % française spécialisée dans les terrains de jeux, représentée ce jour-là par Christophe Buisson et Patrick Fontaine. Ce dernier, remettant au maire un jeu de ballons dira : « Des souvenirs d'enfance vont certainement se forger sur ce terrain de sport qui a pour vocation de véhiculer les valeurs qui sont celles de l'entraide et de la solidarité ».

C'est un point sur lequel le maire, Pierre Trapier, était revenu de façon appuyée auparavant. Pour le premier magistrat de la commune : « Cet équipement est un investissement pour le bien vivre ensemble dans le quartier de La Chaffine, il est mis à la disposition de tous et ne doit être utilisé que le jour ». Après avoir rap-

pelé les investissements effectués à la résidence d'Italie, mais aussi aux Cigales, il annonça la récupération des jeux du centre aéré SNCF, aujourd'hui fermé, pour les installer au PLR dans le quartier Ouest.

Ces équipements, tout comme la salle multi-activités toute proche dont l'inauguration est prévue en septembre, s'intègrent dans le cadre du CUCS (Contrat urbain de cohésion sociale) et sont installés dans les quartiers qui en ont le plus besoin en terme de vie sociale. Or les crédits du CUCS sont annoncés à la baisse de 30 %. Cherchez l'erreur...

(*) *Etaient présents :*

Pierre Trapier, maire, Raymond Rinaldi, premier maire-adjoint, Jean-Michel Bochaton, Gérard Laurent-Bourge, maire-adjoints, Huguette Hély, Nicole Brunet, Patrick Garcia, conseillers muni-

cipaux, Marie-José Faure, conseillère générale, maire de Beauvallon, Christophe Buisson et Patrick Fontaine, représentant la société Ludopark Plasticomnium.



Donneur de sang à l'honneur

Début mai, la salle Georges Brassens accueillait la deuxième des quatre collectes de sang organisées chaque année dans la ville par l'association des donneurs de sang de l'agglomération de Valence, représentée par son président, Jean-Pierre Basset. Une remise de diplômes permet à 52 donneurs méritants d'être honorés. Le maire, Pierre Trapier, a tenu, pour sa part, à souligner la haute valeur civique de leur geste. En effet, certains ont fait 75 dons, d'autres une centaine.

En 2010, 1074 patients de l'hôpital de Valence ont bénéficié de 5561 transfusions et, pour le département, 4191 malades ont reçu 19676 transfusions.



Jean-Pierre Basset incita les donneurs au don de plasma, dont le besoin est en croissance pour la fabrication de médicaments dérivés.

Rappelons que tout citoyen de 18 à 65 ans, en bonne santé, peut devenir donneur de sang. Renseignements au 0800 109 900.

Pour que vive l'esprit de la Résistance.

Commémoration du 68^{ème} anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance

Le vendredi 27 mai, c'est autour du monument aux morts dans le square qui porte le nom d'un grand résistant portoais -René Ladet- que s'est déroulée la cérémonie commémorative du 68^{ème} anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance.



Dépôt de gerbe par l'ANACR

Au nom de l'Association nationale des anciens combattants et ami(e)s de la Résistance (ANACR), Robert Penelon rappela les conditions dans lesquelles le Conseil national de la Résistance a été créé. Fragmentée, la Résistance s'est peu à peu unie et le symbole de cette unité en fut Jean Moulin. La création du CNR a ainsi donné à la Résistance unie une dimension nationale et une autorité accrue, en même temps qu'elle a apporté au Général de Gaulle la légitimité que lui contestaient les alliés anglo-saxons. Robert Penelon, par ailleurs, revint sur la demande de l'ANACR de faire du 27 mai de chaque année (ou le jour ouvrable le plus proche) l'instauration d'une journée non chômée durant laquelle une information sur la Résistance serait faite dans les établissements scolaires, de

même que lors de chaque 18 juin, institué début 2006, Journée commémorative de l'appel historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi.

Le maire, Pierre Trapier, revint sur le véritable coup d'Etat opéré par le maréchal Pétain, le 10 juillet 1940, où, premier acte de résistance, seuls 80 députés et sénateurs ont voté contre l'instauration de ce qui allait devenir le "régime de Vichy". Evoquant l'appel du général de Gaulle, à Londres, le 18 juin, et la création du Conseil national de la Résistance, le 27 mai 1943, il souligna l'importance dans leur continuité de ces deux dates. Après avoir rappelé les avancées sociales et économiques permises, dans un pays exsangue à la Libération (dont la Sécurité sociale), le maire tint à dire sa colère devant ce qu'il faut appeler "l'affaire Renault". En effet, ses petits-enfants attaquent l'Etat devant les tribunaux, de nouveau, « pour réaffirmer, je les cite, que la nationalisation de leur entreprise était illégale. Quelle honte à ceux-là ! Non seulement, ils veulent réécrire l'histoire mais de plus, ils déshonorent les résistants du CNR. Renault avait collaboré activement avec la Wehrmacht. C'est un fait, c'est incontestablement reconnu par les historiens. Sa nationalisation décidée par ordonnance de janvier 1945, consistait à rendre au peuple et à

la Nation le contrôle d'une des principales entreprises de la France de l'époque. Et oui ! Alors que reprochent les descendants de Louis Renault à l'Etat ? D'avoir créé les conditions pour que cette grande entreprise serve d'abord l'intérêt général et non une idéologie mortifère ? Dans quel camp étaient certains grands patrons ? Du côté des résistants ou celui d'un patronat revanchard de l'après-Front populaire ? »

Aujourd'hui, c'est le programme même du CNR qui est remis en cause. Et le maire conclura par ces interrogations : « Est-ce être polémique aujourd'hui que d'affirmer que cet héritage est gravement remis en cause ? Quelles que soient nos opinions, est-ce juste, justifié ou justifiable de briser cet acquis de grande lutte ? Notre société ne dispose-t-elle pas de moyens financiers afin de répondre aux exigences modernes de notre population ? Est-ce si surréaliste de nationaliser l'eau, l'électricité, en tant que biens communs, pour ne citer que ces quelques exemples ? Encore une fois, la période durant laquelle ont été conçus les projets du CNR n'était, à l'évidence, pas celle de l'opulence, et pourtant... Et pourtant au lendemain de la Libération les moyens budgétaires furent orientés vers les classes populaires et moyennes, vers l'épanouissement, vers l'égalité, en faveur de la construction d'une société nouvelle. 68 ans après, n'est-ce pas une idée neuve que de construire un nouveau projet, une nouvelle société ?... »



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ D'ENTENTE ET DE LIAISON DES ANCIENS COMBATTANTS

Le Comité d'entente et de liaison des anciens combattants s'est réuni vendredi 6 mai 2011 à la salle Casanova pour son Assemblée générale. Après un hommage par le président Guy Debard aux membres disparus, le rapport moral fut présenté par Guy Besseas. Michel Moulin évoqua la vente des Bleuets de France,

vendus cette année à l'occasion du 8 mai et du 11 novembre.

Après l'élection du bureau, le Comité a fait une demande pour nommer une allée "Willy Chave" le 8 mai 2012. Il y a également le projet de donner des noms de résistantes aux salles de la Maison des associations.

Renouvellement de l'agrément "centre social" de la MJC pour trois ans

Son assemblée générale a mis en avant son rôle de constructeur de lien social.

L'assemblée générale de la MJC-Centre social, que dirige Véronique Hillion-Cuadrado, s'est déroulée le samedi 21 mai. Elle était précédée par des jeux mis à disposition des enfants et de leurs familles et suivie par un repas en commun animé par le groupe musical "Les Gaspards". La MJC-Centre social, c'est, aujourd'hui à Portes, 1156 adhérents dont 736 femmes et 420 hommes.

Grâce à la volonté et au soutien financier de la municipalité et de la CAF, en février 2010, la caisse d'allocations familiales accordait l'agrément "centre social" à la MJC. Comme le rappela Valérie Piguet, présidente de la MJC, lors de son rapport moral : « *La priorité de l'année 2010 a été de créer une dynamique autour du projet social en permettant une appropriation de celui-ci par le personnel de la MJC, une mise en dynamique du travail partenarial local, une relation plus directe avec la population et des moyens nouveaux (humains, matériels, financiers)* ».

Après avoir détaillé les activités des secteurs enfance, jeunesse, famille et lien social (qui a vu l'arrivée d'une professionnelle référente famille à mi-temps), l'aide à la fonction parentale en partenariat avec le collège, les parents d'élèves, les autres MJC du canton et la Sauvegarde, Valérie Piguet évoqua les manifestations portoises soutenues par la municipalité auxquelles la MJC a

participé : forum de la démocratie participative (avec un café citoyen), la fête champêtre, la semaine de l'emploi (café citoyen), le festival d'été, le forum de l'Agenda 21, la journée jeunes, le forum des associations, le carnaval. Par ailleurs, elle a organisé de nouvelles manifestations pour les habitants de la commune : la fête de l'enfance sur la place de la mairie et la grande fête populaire du centre culturel Louis Aragon en partenariat avec les autres membres du centre culturel et la municipalité.

Signalons d'autre part, outre le rapport sur le centre de loisirs et du secteur jeunesse, un bilan de l'activité familles, renforcée cette année avec des projets de vacances en familles, la mise en place de groupes de paroles, le projet de jardins partagés, les sorties familles qui sont un remède nécessaire aux personnes seules, sans famille, qui trouvent là le moyen de rencontrer des gens, de rompre leur isolement.

Pour les trois années à venir, les axes de travail sont d'ores et déjà bien tracés : développer le lien social par le soutien à la famille et à la fonction parentale et par la promotion de la culture pour tous ; prendre en compte la place et les besoins des enfants et des jeunes en construisant des projets avec leurs parents ; généraliser un accueil qui invite à participer et à s'engager.

La municipalité était représentée à cette assemblée générale par Marjolaine Borde, maire-adjointe.



BLOC NOTES DE LA MJC-CENTRE SOCIAL

- Inscriptions centre de loisirs et secteur jeunes pour juillet et août, du 20 au 27 juin en fonction des places disponibles, du lundi au vendredi de 9h à 11h45 et de 14h à 18h30.
- Pour les familles déjà adhérentes cette année, venir aux permanences d'inscriptions avec bons CAF, MSA, prise en charge par un comité d'entreprise, (pour les familles bénéficiaires). Attention, nous vous informons que cette année, les factures pour les mois de juillet et août, doivent être payées le jour de votre venue à la MJC.
- Pour les familles qui ne sont pas adhérentes cette année, venir à la MJC aux permanences d'inscriptions avec carnet de santé de l'enfant, quotient mairie de l'année en cours, bons CAF, MSA, prise en charge par un comité d'entreprise, (pour les familles bénéficiaires).
- Pour les familles qui ne résident pas sur la commune, inscription le 27 juin en fonction des places restantes uniquement de 9h à 11h45 et de 14h à 18h30, renseignements complémentaires 04 75 57 00 96.
- Inscriptions accueil périscolaire et centre du mercredi pour la rentrée 2011-2012 du 4 au 13 juillet et du 16 au 26 août en fonction des places disponibles, du lundi au vendredi de 9h à 11h45 et de 14h à 18h30. Dossier administratif à faire, même pour les familles adhérentes cette année. Dossier complet à récupérer à la MJC jusqu' 30 juin pour l'inscription ou la réinscription.



Des gorges de la Loire au musée d'art et d'industrie de Saint-Etienne

Entre beauté naturelle du fleuve Loire et art du quotidien de l'entreprise Manufrance



que les nombreux élus présents ont tenu à souligner leur attachement à cette initiative et combien les anciens par leur connaissance de la ville et de son histoire étaient un atout précieux pour les jeunes.

Après ce repas chaleureux, départ pour la visite du musée d'art et d'industrie de Saint-Etienne où ont été présentés les trois fleurons de l'industrie Stéphanoise : le textile, avec les nombreux métiers à tisser encore en état de marche, les armes, avec 2300 exemplaires de la manufacture de Saint-Etienne qui y sont exposés et le cycle avec plus de 350 bicyclettes donc la première fut fabriquée à Saint-Etienne en 1886.

Et devant tous ces objets, il était important de

Le traditionnel voyage offert par la municipalité aux anciens et organisé par le CCAS fut une nouvelle fois un succès, plus de 300 septuagénaires se sont retrouvés le 1^{er} juin lors de cette initiative conviviale.

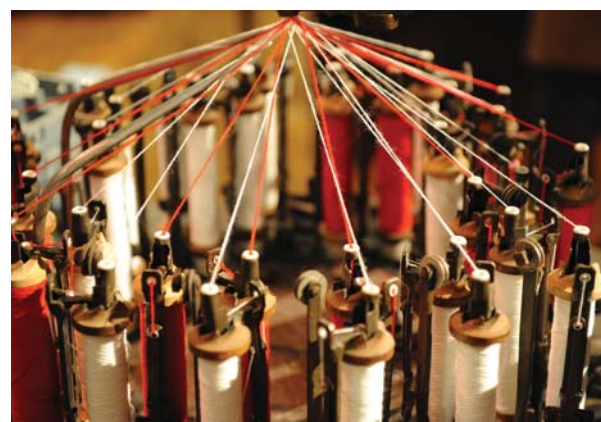
En ce matin pluvieux du 1^{er} Juin, le hall de la mairie était envahi par une foule enthousiaste, ne tenant plus en place, impatiente de partir pour cette journée de découverte. Les voyages ne forment-ils pas la jeunesse ? Ce sont sept bus qui embarquèrent notre colo de joyeux septuagénaires. Première étape pour une pause petit déjeu-

ner et départ pour la découverte des gorges de la Loire. Un guide présent dans chaque bus présenta les paysages merveilleux et sauvages du plus long fleuve de France et l'histoire de cette région. Entre panorama à en perdre le souffle et les nombreux châteaux qui ponctuaient l'excursion, nos anciens le nez contre les fenêtres n'en perdaient pas une miette... Puis cap sur Saint-Etienne où un repas convivial attendait nos vacanciers d'un jour. Le maire ainsi





rappeler que la Manufacture Française d'Armes et Cycles de Saint-Etienne surnommée "La Manu" a été un lieu de lutte sociale où durant des années, des ouvriers se sont battus pour sauver "la Vieille Dame de Saint-Etienne". En 1979 une vague déferla sur la "La Manu" et de nombreuses personnes furent licenciées. La Société Nouvelle Manufrance créée en location-gérance en juin 1979 n'empêcha pas la faillite en 1980. La création de la coopérative ouvrière en 1981, permit aux salariés de retrouver espoir. Ces derniers reversaient leurs primes de licenciement pour intégrer cette nouvelle structure. Beaucoup de ceux qui étaient partis en 1979 sont revenus. Mais en 1985, c'est le dépôt de bilan. Et la fin d'une aventure centenaire. A 17 h, le retour à Portes-lès-Valence sonna et rendez-vous était déjà pris pour d'autres aventures l'année prochaine.



Animations aux quartiers Est et Ouest...

... à l'initiative des conseils de quartier

L'une des raisons d'être des conseils de quartier est de créer du lien social. La démonstration en a été faite par les conseils de quartier Est-Les Chênes et Ouest avec une formation aux gestes d'urgence, un vide grenier et la fête du voisinage.



Apprentissage des premiers gestes avec les pompiers

L'arrivée des sapeurs-pompiers dans un quartier est toujours vécue avec un soupçon d'inquiétude et d'angoisse. Tel ne fut cependant pas le cas le samedi 21 mai où, au contraire, les sapeurs-pompiers portoient avec le major

Alain Planel et une partie de son équipe ont formé les habitants aux gestes d'urgence. Les participants, venus nombreux, ont ainsi pu apprendre à faire le bilan d'une victime, prodiguer les premiers soins, pratiquer le massage cardiaque, la mise en position latérale de sécurité, la pose de défibrillateur. Puis chacun a pu se mettre en situation en essayant le matériel d'intervention et les lances, à la grande joie des enfants, sans compter un tour dans le véhicule d'intervention incendie.

Autre initiative qui s'ajoute à toutes celles du conseil de quartier Est le vide grenier du dimanche 5 juin, sous un ciel mi chèvre, mi chou, à proximité du nouveau cimetière. C'est la deuxième brocante organisée par le conseil de quartier, la précédente s'étant déroulée le 30 mars 2010.

Quarante-cinq stands étaient installés ainsi qu'un château gonflable pour le bonheur des enfants. Partenaire de cette initiative, la MJC-Centre social a présenté ses danses country tandis qu'on pouvait se désaltérer et se sustenter à la buvette. Le conseil de quartier Ouest avait, quant à lui, organisé "la fête du voisinage" le mardi 31 mai. Rendez-



Au quartier Ouest, la fête du voisinage

vous était donné place Maurice Caty pour un apéro et un repas en extérieur. Mais la pluie, tant attendue certes, avait également répondu à l'invitation. Tout le monde s'est alors replié dans la salle Fernand Léger pour un repas "sorti du sac" dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



Le vide grenier du dimanche 5 juin

Le festival "Ambivalence(s)" square Toulouse Lautrec

Ambivalence(s) est un nouveau festival initié par la Comédie de Valence, un festival qui rassemblera les fidèles des "Temps de paroles"



et éveillera l'intérêt de nouveaux spectateurs ; un festival pour faire résonner dans divers lieux de Valence et de l'agglomération une aventure de théâtre dans l'espace urbain. La thématique de cette première édition fait référence à Italo Calvino, nos "villes invisibles", celles que nous ignorons alors qu'elles sont à deux pas de notre maison. Dans ce cadre, trois représentations ont été données. Le jeudi 19 mai, square Toulouse Lautrec du spectacle "Le musée Bombana de Kokologo", un musée imaginaire venu d'Afrique où les objets sont

détournés avec humour. Avec faconde, Semou Konaté, artiste burkinabé créateur de la Compagnie du Fil, invita les spectateurs dans son chapiteau à ciel ouvert. Cette manifestation était soutenue par le Crédit social des fonctionnaires représenté par Hervé Coullmont, son président. On y notait également la présence de Jean-Michel Bochaton, vice-président chargé de la culture à Valence agglomération, Marjolaine Borde maire-adjoint à la culture de Portes et Philippe Rachet, directeur des relations publiques de la Comédie de Valence.

PORTES 2011 EN FÊTE



PROGRAMME DU 5 JUILLET AU 27 AOÛT

**Mardi
5
Juillet**

Parc Léo Lagrange à 22 h

CINÉMA EN PLEIN AIR "LES NOCES FUNÈBRES"

Réalisé par Mike Johnson, Tim Burton. Avec Johnny Depp, Helena Bonham Carter... Genre : animation, fantastique, romance. Synopsis : Au XIX^e siècle, dans un petit village d'Europe de l'Est, Victor, un jeune homme, découvre le monde de l'au-delà après avoir épousé, sans le vouloir, le cadavre d'une mystérieuse mariée. Pendant son voyage, sa promise, Victoria l'attend désespérément dans le monde des vivants. Bien que la vie au Royaume des Morts s'avère beaucoup plus colorée et joyeuse que sa véritable existence, Victor apprend que rien au monde, pas même la mort, ne pourra briser son amour pour sa femme.



**Samedi
9
Juillet**

Quartier Les Lacs
de 15 h à 23 h

4^{ÈME} FÊTE CHAMPÊTRE "JOUR DE FÊTE"

Fête foraine d'antan (15 h - 19 h 30)

Apéritif offert
par la municipalité (19 h 30)

Repas sous grange et bal folk-musette (20 h)



Nouveau menu - réservations : 06 83 17 44 65



Place de la mairie à 22 h

“FEU D’ARTIFICE” ET CONCERT “MASCARA”

MASCARA : Un orchestre hors du commun... Découvrez cette formation de 7 artistes professionnels qui jouent, dansent et chantent en direct intégral. Loin de la banale animation musicale de variétés, ce spectacle est minutieusement étudié pour votre soirée... Le point commun du spectacle : la qualité du son, du show lumière, l'énergie et l'originalité de titres joués exclusivement en live. Venez assister à cette soirée... nous vous emmènerons... ailleurs.

**Mercredi
13
Juillet**



LE GRAND BAL DES COUSINS



Place de la mairie à 19 h

“REPAS RÉPUBLICAIN (SOUPE AU PISTOU GRATUITE) ET BAL POPULAIRE”

Après le franc succès populaire pour sa 1^{ère} édition en 2010, la “soupe au pistou” revient le 14 juillet sur la place de la République. Quel plus beau symbole que des citoyens réunis, dans la convivialité, sur cette place. D'autant que la place sera animée par le Grand bal des cousins... Improbables poètes, jamais scolaires, populaires en diable, antidote puissant aux affres de nos consciences jamais si tranquilles. Réservation obligatoire au 04 75 57 95 15 ou au 04 75 57 95 51.

**Jeudi
14
Juillet**



Place de la mairie à 22 h

COMÉDIE MUSICALE “LA SORCIÈRE ÉPHÉMÈRE”

Les chansons marquent les temps forts comme les cailloux sur le chemin du Petit Poucet. Toutes les chansons sont des compositions originales de DomDom et de Lionel Melot. Pour rendre son caractère surnaturel à cette histoire, ils ont fait appel à différentes techniques d'effets spéciaux : pyrotechnie, lumière noire, projection de dia-négatives. L'histoire : Ephémère vit au fond de la forêt près du lavoir aux orchidées avec sa bonne marâtre, Germione Brocélius. Elle caresse un rêve qui lui semble impossible : “découvrir ses pouvoirs magiques”. Ephémère (Soprano), Sylvestre (Basse), Ariana (Soprano), Germione Brocélius (Alto), Jean-Frédéric Dutroc (Baryton-martin), Ramalzelgrut (Crécelle), Le Bontor (Aphone)

**Samedi
16
Juillet**



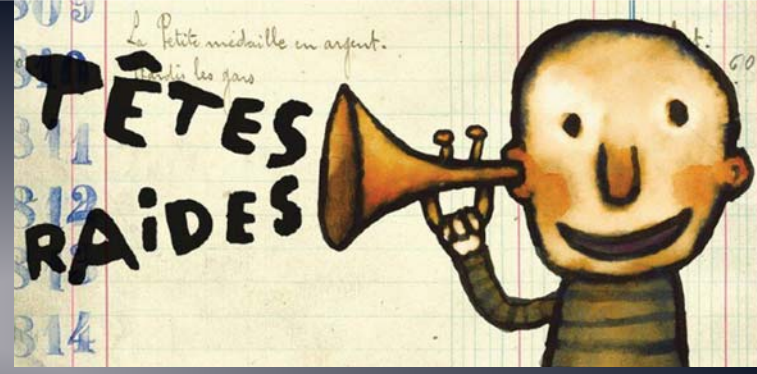
**Samedi
23
Juillet**

Place de la mairie
à 20 h 30

**CONCERT
"LES TÊTES RAIDES"**

Voici un groupe qui sort de l'ordinaire, mélange de musique de cirque moderne, de poésie, de peinture et de théâtre. Une voix grave assure le frisson, une musique faussement simplette accompagne des textes parfois engagés parfois gorgés d'humour noir.

Ce groupe qui existe depuis plus d'une dizaine d'années représente ce que l'on fait de mieux dans la chanson française. Sur scène ils sont vraiment uniques et tout leur talent prend une autre dimension, tout y est. Ce groupe passe à Portes-lès-Valence, ne les loupez sous aucun prétexte, vous tomberez sous le charme.



**Mardi
26
Juillet**

Parc Léo Lagrange à 22 h

**CINÉMA EN PLEIN AIR
"DANCER IN THE DARK"**

*Réalisé par Lars von Trier avec Björk, Catherine Deneuve, Peter Stormare... Long-métrage Suédois, Danois, Finlandais, Islandais, Allemand, Français, Américain, Britannique, Norvégien. Genre : comédie musicale, drame. Durée : 2h19 mn. **Palme d'Or : Festival de Cannes 2000.** Synopsis : Selma Jezkova, émigrée tchèque et mère célibataire, travaille dans une usine de l'Amérique profonde. Sa passion est la musique, spécialement les chansons et les danses des*

grandes comédies musicales hollywoodiennes. Son lourd secret : elle perd la vue et son fils Gene connaîtra le même sort sauf si elle met assez d'argent de côté pour lui payer une opération. Un voisin aux abois accuse à tort Selma d'avoir volé ses économies, le drame de sa vie alors s'intensifie...



**Mardi
2
Août**

Parc Léo Lagrange à 21 h

**"MARCHÉ NOCTURNE"
ET CONCERT "MISS WHITE"**

Marché nocturne autour d'artistes et artisans d'art

Une chanteuse en robe blanche acoquinée à un piano ivre. Un beatboxer en redingote. Un saxophoniste vêtu de swing. Singulier tableau que le trio Miss White & the drunken piano où chacun sait se métamorphoser : la pianiste en showman, le sax et le beatbox en basse-batterie complice, un show pun-

chy en concerto, un public bercé en fosse swingante. Le groove énergique du trio, emporte. Se jouant des clivages stylistiques, le trio distille ses mélodies urbaines à travers un hip hop jazzy bien à lui, et s'accorde volontiers la traversée d'une balade au piano. Ils auraient entendu dire que Chopin eut été amateur de hip hop... on se laisse convaincre !





Parc Léo Lagrange à 21 h 30

CINÉMA EN PLEIN AIR "LA NUIT AU MUSÉE 2"

Réalisé par Shawn Levy. Avec Ben Stiller, Robin Williams, Hank Azaria... Long-métrage américain. Genre : Comédie, Aventure. Durée : 1 h 45 min. Synopsis : Le plus grand musée du monde vient d'accueillir de nouvelles expositions et parmi elles, l'ancestrale tablette des pharaons aux pouvoirs magiques. Désormais la nuit, toutes les animations du musée prennent vie, y compris le maléfique pharaon Kahmunrah et ses acolytes Al Capone, Ivan le Terrible et Napoléon. Le gardien de musée Larry et ses vieux amis vont devoir livrer une bataille acharnée et délirante contre ces animations mal intentionnées.

Mardi
9
Août



Place de la mairie à 19 h 30

"LA JOURNÉE JEUNES" ET CONCERT "LYRICSON"

ORGANISATEURS : MJC-Centre social de Portes-lès-Valence et la MJC de Beaumont-lès-Valence en partenariat avec la municipalité de Portes-lès-Valence, le CIPD et la sauvegarde.

PROGRAMMATION : Lyricson, PMD, révolution urbaine, Culture street (breakdance), Family Cheap

Lyricson est incontestablement l'un des artistes majeurs du reggae français. Depuis 2004 et son premier album très remarqué jusqu'à "Messages" sorti en octobre dernier, il utilise sa voix unique pour délivrer un message d'amour et d'espoir. Il a déjà partagé la scène avec Sean Paul, Alpha Blondy, Eric Clapton, Tiken Jah Fakoly et Manu Chao, autant dire qu'il n'a plus rien à prouver. Il sera accompagné pour l'occasion du groupe Révolution Urbaine, l'avenir du rap français et des américains PMD, légende du rap et créateurs de l'incontournable tube "da joint".

Samedi
27
Août

Pour tous renseignements sur le programme de "Portes en Fête"
Mairie de Portes-lès-Valence, service animation : 04 75 57 95 51
Site Internet : www.portes-les-valence.fr

SPECTACLES GRATUITS ET TOUT PUBLIC

En cas de mauvais temps,
les replis éventuels à l'Espace Cristal seront annoncés en mairie

Nouveaux gérants dans les cafés de la place

Leurs terrasses vous attendent pour les fêtes de l'été.

Au printemps, les cafés-restaurants de la place de la mairie ont retrouvé un sang neuf. Certains, après quelques mois de fermeture, ont désormais de nouveaux gérants. Et chaque changement apporte son lot d'innovations, d'idées nouvelles. Ils vous tendent leurs bras hospitaliers...

Christophe et Salomé au Café de la place



Après cinq semaines de travaux, le Café de la place, fermé depuis fin 2010, a rouvert ses portes le 14 mars avec Christophe Reynier, 32 ans et Salomé Sebbane, 25 ans, aux commandes. Deux jeunes professionnels avec déjà un beau parcours derrière eux. En 1996, en effet, Christophe Reynier entre en apprentissage chez Pic. Il y restera un an de plus avant d'aller travailler en Angleterre puis, après des saisons en été et en hiver, au Victor Hugo, à Valence. Pour Salomé Sebbane, après deux ans dans la restauration en Australie, elle a travaillé à La Belle Epoque, à Va-

lence. « *Nous sommes encore jeunes, c'est le moment de se lancer* » disent-ils. Du lundi au samedi midi inclus, ils proposent un plat du jour à 8 €, une formule complète à 12 € et une autre à 10 € avec plat-dessert ou entrée-plat. Mais on peut aussi choisir une entrecôte ou une autre viande. En attendant d'ouvrir le soir en fin de semaine avec une formule pizzas, on peut aussi déguster des glaces l'après-midi. Tél pour réservations : 09 67 03 06 58

Un triumvirat au Mencarelli

Jacques Ricordeau en est le nouveau gérant, Sylvain Courtial est au piano et Daniel Fleury est serveur. Tous trois hommes d'expérience puisque Jacques, entre autres, a aidé des amis dans leurs restaurants, que Sylvain a travaillé durant quinze ans dans la filière du très réputé cuisinier Drômois Chabran et que Daniel est serveur depuis trente-cinq ans. Après



un mois de travaux en mars, le Mencarelli a rouvert en avril avec quatre formules le midi (8 €

pour le plat du jour, 9,50 € pour buffet-dessert, 11,50 € pour plat-dessert et 13 € pour le menu complet). Le café ouvre à 6h30 pour le petit noir. Ceci est valable pour le midi en semaine et pour le vendredi et le samedi soir. Pour la rentrée de septembre, des animations à thème sont prévues. Les associations, les groupes peuvent réserver pour leurs soirées en semaine. Tel : 04 75 84 06 72

Nadège et Béatrice au Bistrot du Sud

Terminons notre tour de place avec le sourire de Nadège et de Béatrice, nouvelles gérantes du Bistrot du Sud depuis novembre. Avec une



nouvelle équipe de quatre salariés, le concept de cuisine traditionnelle n'a pas changé le midi. Le mercredi, le jeudi et le vendredi soir, on peut y déguster des pizzas, les commander et les emporter ou bien se les faire livrer. Pour les fêtes de l'été, et dès la fête de la musique, la grande terrasse vous tend les bras pour être aux premières loges.

Il crée SG Nettoyage.

Marié, père de deux enfants, Samir Guerziz a décidé de créer son entreprise de nettoyage. C'est en écoutant les clients de Brico dépôt, où il travaille depuis six ans, que l'idée a germé. En effet beaucoup d'artisans ont besoin de nettoyer leur chantier une fois les travaux terminés. Samir décide donc de se lancer en devenant auto-entrepreneur et pour

cela il s'est arrangé au niveau des horaires avec son employeur pour être disponible après 18 h. C'est en juin que son activité démarre vraiment, une activité qui intéresse aussi le nettoyage des vitrines, des commerces, des services et aussi des particuliers. Ses vacances d'été seront consacrées au démarchage et Samir Guerziz espère pouvoir



prendre son véritable essor à la rentrée. SG Nettoyage : 06 46 86 64 65

Révolution territoriale ? Enjeux et questions

Réussir une intercommunalité de projets...

La Loi du 16 décembre 2010, adoptée de justesse par le Parlement, prévoit que la totalité du territoire soit couverte par des structures intercommunales d'ici juin 2013. C'est d'ores et déjà le cas de Portes-lès-Valence et de 10 autres communes regroupées depuis le 1^{er} janvier 2010 au sein de Valence Agglo. Aujourd'hui, il est question d'une nouvelle carte dessinée par l'Etat.

Malgré un retard pris dans l'accouchement de 2001 à 2008, l'agglomération valentinoise a 18 mois tout juste. Valence Agglo est née de la symbiose de 11 com-

munes. Des compétences lui ont été transférées. Ainsi le développement économique et l'aménagement du territoire, l'assainissement, la gestion des déchets, les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, la politique de la ville relèvent de la responsabilité des élus de l'Agglo.

Or, le 22 avril dernier, l'élargissement de l'agglomération refait la une de l'actualité. En effet, le Préfet de la Drôme a présenté aux élus de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) dont Pierre Trapier est membre, un projet de nouveau schéma intercommunal. La proposition du Préfet est la suivante, il cite « j'ai présenté à la commission départementale de coopération intercommu-

nale un projet qui prévoit notamment la constitution d'une unique communauté d'agglomération qui comprendrait la communauté d'agglomération Valence Agglo Sud Rhône-Alpes, la communauté d'agglomération du Pays de Romans, la communauté de communes du canton de Bourg de Péage, ainsi que la communauté de communes de La Raye, la partie drômoise de la communauté de communes interdépartementale des Confluences Drôme-Ardèche (à savoir Beauvallon, Etoile sur Rhône, Montéléger), la commune isolée de Ourches. Cette communauté est proposée avec également une adhésion des trois communes de la Communauté de communes ardéchoise Rhône Crussol qui faisaient

La proposition du Préfet de la Drôme pour une seule communauté d'agglomération "Drôme Ardèche Métropole" soit 59 communes

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VALENCE AGGLO SUD RHÔNE-ALPES : Beaumont-lès-Valence, Bourg-lès-Valence, Chabeuil, La Baume Cornillane, Malissard, Montélier, Montmeyran, Portes-lès-Valence, Saint-Marcel-lès-Valence, Upie, Valence
+ COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE ROMANS : Châtillon Saint-Jean, Clérieux, Crépol, Génissieux, Geysans, Granges-lès-Beaumont, Le Chalon, Miribel, Montmiral, Montrigaud, Mours Saint-Eusèbe, Parnans, Peyrins, Romans, Saint-Bardoux, Saint-Bonnet de Valclérieux, Saint-Christophe et Le Laris, Saint-Laurent d'Onay, Saint-Michel sur Savasse, Saint-Paul-lès-Romans, Triors
+ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE BOURG-DE-PÉAGE : Alixan, Barbières, Bauregard-Baret, Bessayes, Bourg-de-Péage, Charpey, Châteauneuf sur Isère, Chatuzange le Goubet, Eymeux, Hostun, Jaillans, La Baume d'Hostun, Marches, Rochefort Samson, Saint-Vincent de la Commanderie
+ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RAYE : Barcelone, Châteaudouble, Combovin, Montvendre, Peyrus
+ PARTIE DRÔMOISE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES CONFLUENCES : Beauvallon, Etoile, Montéléger
+ COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RHÔNE CRUSSOL : Cornas, Guilhaud-Granges, Saint-Péray
+ OURCHES
= 59 communes, soit 238 200 habitants.

partie de l'ancien SISAV Valence Major, à savoir Guilhaud-Granges, Saint-Péray et Cornas ». Le Préfet propose une "grande agglomération" de 59 communes, regroupant 238.000 habitants. La gouvernance serait assurée par un conseil d'agglomération de moins de 117 membres, un bureau de 65 membres et un exécutif de 16 membres. Un "machin" comme aurait pu l'affirmer le Général de Gaulle.

Chaque commune concernée par ce nouveau schéma de 59 communes devra s'exprimer sur ce projet, avant le 10 août 2011. Les compétences de cette métropole additionneraient celles existantes sur l'agglomération de Valence, de Romans et de Bourg-de-Péage. De nouveaux transferts seraient donc attendus... Derrière ce qui paraît anodin, c'est pourtant l'avenir des communes, de la démocratie locale, des services publics en tant que services rendus aux usagers, qui se posent avec acuité.

Le fait communal, acquis de la Révolution de 1789

La commune, c'est la cellule administrative de base. La commune est ce lieu si singulier de proximité entre les élus et les administrés. Le principe de libre administration des communes par elles-mêmes apparaît être gravement remis en cause par la Loi du 16 décembre 2010, puisque le Préfet, donc le représentant de l'Etat, dispose de « *pouvoirs spéciaux* » pour mettre en place les nouvelles intercommunalités. Autrement dit, c'est un retour de plus de 200 ans en arrière avec la main mise de l'Etat sur les communes. Les communes ne sont plus libres de se marier avec qui elles veulent. Quelle prise en compte des préoccupations des citoyens ? Auprès de qui le citoyen s'exprimera t-il, si ce n'est auprès d'un élu local dont la quasi-seule mission s'apparenterait à une boîte aux lettres ?

Quelle conception de l'agglomération : compétition entre les territoires (c'est le plus fort qui gagne) ou coopération entre les territoires (partage des richesses) ? Les atouts et les potentiels économiques doivent-ils être concentrés sur un seul et même territoire ou est-ce l'ensemble des espaces économiques qui doivent être valorisés en véritables bassins de travail et de vie ?

La grenouille voudrait-elle se faire plus grosse que le bœuf ?

Va-t-on vers « *une sorte de super-agglo franco-suisse, regroupant les grandes communes et les agglomérations du sillon alpin, Valence, le pays Voironnais, Grenoble, Chambéry, Aix-les-Bains, Annecy et Annemasse* » comme le relate un article-interview du Président de Valence Agglo, Alain Maurice, dans le Dauphiné libéré du 10 avril 2011 ou vers « *une coopération d'agglomérations mutuellement consenties et partagées comme les citoyens et les élus de proximité sont en droit d'attendre* ».

Quels projets pour l'agglomération avec quels financements ? Sur les budgets, les inquiétudes sont fortes chez les élus locaux, de toutes tendances politiques, pour dénoncer les baisses des dotations de l'Etat et/ou le désengagement des missions de l'Etat sur les collectivités territoriales. D'autant que la Loi pluriannuelle de Finances, votée par le Parlement, ne prévoit aucune augmentation des dotations de l'Etat vers les collectivités.

Carottes financières ?

Inquiétudes partagées par les élus de l'Association des petites villes (APVF), réunis en Assises les 26 et 27 mai à Saint-Flour, qui demandent « *un abondement spécifique de l'enveloppe des concours financiers de l'Etat* », « *sans lequel la réforme en cours risque d'être un*

leurre et de se traduire par une diminution sensible des moyens attribués aux petites villes ».

Avec des moyens "peau de chagrin", comment les élus pourront-ils répondre aux aspirations des habitants ?

Un autre scénario plus solidaire ?

Un second scénario, présenté par une soixantaine d'élus dans lequel les regroupements sont basés sur le volontariat, le projet collectif de coopération et de solidarités entre territoires. Au lieu d'une seule communauté d'agglomération de 59 communes, il s'agirait de promouvoir la construction par étapes au travers de la coopération renforcée entre les intercommunalités, une "fédération d'intercommunalités" autour de trois pôles urbains : Valence, Romans-Bourg de Péage, Tain-Tournon. Ce projet alternatif qui s'appuie sur des bassins de vie, vise à renforcer l'autonomie des moyens financiers, techniques, humains des intercommunalités tout en renforçant leurs spécificités.

Dans ce cadre, plutôt que de créer d'importantes structures, gérées de façon technocratique, l'objectif est de favoriser des coopérations à géométries variables selon les problèmes posés. Cela peut permettre de gérer de manière plus cohérente un certain nombre de fonctions et de relations entre ville et campagne telles que la gestion de l'eau, les transports et un certain nombre de services tout en faisant de ces pôles urbains de véritables territoires de projets et de proximité avec les citoyens.

La CDCI examinera t-elle, comme le prévoit la Loi, ce projet alternatif ? A suivre...

TOUTES CES QUESTIONS, ET BIEN D'AUTRES, SERONT DÉBATTUES LORS D'UN CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE, LE 27 JUIN À 19 H SALLE GEORGES BRASSENS, AUQUEL L'ENSEMBLE DES HABITANTS EST INVITÉ À PARTICIPER.

Le premier “Café patrimoine” portoïis

Une façon conviviale d'évoquer le passé et l'identité d'une commune.

La Maison des Têtes de Valence est sans doute l'un des endroits les plus visités de la ville par les touristes. Cet ancien hôtel particulier à l'architecture du XVI^{ème} siècle abrite désormais “Valence ville d'art et d'histoire”, un label que la ville de Valence a obtenu il y a de nombreuses années par le ministère de la culture. Transféré à l'agglomération, dont le vice-président à la culture est Jean-Michel Bochaton, ce service vise à obtenir le label “Pays d'art et d'Histoire” intégrant onze communes de Valence agglo.



ambiance décontractée, cette réunion, constituée d'échanges, s'est réalisée notamment avec le concours de Mémoire vivante de Portes, représentée par son président Robert Voge, qui se montra intarissable sur le patrimoine de la commune.

Portes a fait l'objet de plusieurs études et ouvrages et notamment celui de Jean-Noël Couriol pour le centenaire de la commune en 2008.

Chacune des onze communes a accueilli un “café patrimoine”. A Portes, le jeudi 26 mai, une quarantaine de personnes avaient répondu à l'invitation. L'idée est de recenser avec les présents ce qui, aux yeux des habitants de chacune des communes, fait partie du patrimoine à répertorier, à étudier, à mettre en valeur, à préserver, à visiter.

Dans la salle des mariages de la mairie, à côté de la mosaïque gallo-romaine qui constitue le patrimoine le plus ancien de la commune, dans une

Ceux-ci étaient exposés sur la table où avaient pris place les élus et les conférenciers (*).

Les sujets concernant le patrimoine de Portes ne manquent pas. Ils relèvent à la fois de traces physiques, visibles, à la fois dans l'architecture et la géologie de la commune, et de sa mémoire humaine. Ainsi peut-on pointer les traces du passé de la batellerie et du hallage le long du Rhône, les lieux et archives remontant au Moyen Âge, l'activité agricole qui était présente sur la commune, l'histoire de la N7 et du triage

de Portes, le rôle économique de notre commune, la résistance, les fusillés de portes, la ville bombardée à la fin de la guerre, les grandes grèves cheminotes, les terrasses géologiques de Portes, le patrimoine remarquable agricole et naturel sanctuarisé dans le récent PLU, les canaux existants ou ayant existés, l'origine des noms des quartiers, les bords de la Véore, les origines des fêtes de mai, etc.

Ces “Cafés patrimoine”, expérience sans doute inédite en Rhône-Alpes, sont un moyen pour les habitants d'une ville, d'un village, de se réapproprier leur passé et de le faire vivre, de le transmettre. En tout cas, la soirée du jeudi 26 mai a prouvé l'attachement des Portoïis à ce qui fait la spécificité de leur jeune commune en terme d'état-civil, mais dont les racines remontent bien avant 1908.

() On notait notamment la présence de Jean-Michel Bochaton, maire-adjoint à l'économie et vice-président chargé de la culture à Valence agglo Sud Rhône-Alpes, Marjolaine Borde, maire-adjointe chargée de la culture, Raymond Rinaldi, premier maire-adjoint, Christine Pertusa, du service Ville d'Art et d'Histoire (VAH), Idelette Drogue-Chazalet, chargée du patrimoine bourcain et conférencière à VAH, Viviane Rageau, responsable du service VAH et Frédérique Jacob, guide conférencier*

Le bilan des actions en direction des scolaires

Depuis que Valence-agglo Sud Rhône-Alpes existe, une seule carte d'abonnement permet désormais d'emprunter livres, CD ou documents dans les diverses médiathèques et bibliothèques. Mais celles-ci, tout comme les autres structures culturelles, engagent des actions en direction des scolaires. Un bilan en a été dressé pour l'année 2010.

■ Bibliothèques de Valence : 1737 heures d'interventions et 42 heures pour la formation à la littérature jeunesse.

■ Médiathèque de Bourg-lès-Valence : 429 heures pour les maternelles et primaires et 24 heures pour les lycées et collèges.

■ Bibliothèque de Portes-lès-Valence : 224 heures pour les maternelles et primaires et 20 heures pour les collèges.

■ Centre du patrimoine arménien : 2295 élèves et étudiants ont été accueillis.

■ Conservatoire à rayonnement départemental : 925 élèves de maternelle et primaire, 1968 élèves aux spectacles des Jeunesses musi-

cales de France, 188 élèves concernés par les interventions en primaire.

■ Train-Théâtre : 546 collégiens et lycéens.

■ L'Équipée : 210 jours consacrés aux primaires, collèges, lycées.

■ Lux Scène nationale : 2203 lycéens pour les “actions cinéma” et 1609 élèves (collèges, lycées, IUT) pour les expositions.

■ CDN Comédie de Valence : 382 collégiens, 1413 lycéens et 69 étudiants.

Retiens la nuit

Comment un thème imposé peut développer l'imaginaire...



“La nuit”, c'est le thème général de toutes les activités culturelles de la commune pour cette saison, son fil conducteur. Loin d'être un carcan, il s'avère être au contraire un libérateur d'imaginaire.

La nuit est faite pour dormir, donc pour rêver. Et c'est bien dans cet univers onirique que nous conviait l'exposition des travaux d'adultes de l'école municipale d'art dont le vernissage se déroula le mercredi 18 mai devant un public de plus en plus nombreux au fil des années. Pour les élèves de Philippe Noulette, qui était

entouré de Virginie Simond, directrice, Magali Garagnon, professeur de poterie et Eric Bayoud, professeur de modelage, chaque année est, en fonction du thème, l'occasion de découvrir le travail de différents peintres en parallèle avec l'utilisation des éléments fondamentaux. Cette année, ce furent Yves Klein et Jean-Paul Marcheschi pour le feu comme moyen de travail, le feu qui est aussi ce nouvel élément travaillé après la

terre et l'eau les années précédentes, et Pierre Soulages pour le noir absolu dans des monochromes installés dans le hall d'exposition. Les élèves ont donc travaillé à la bougie, à la flamme d'un briquet ou d'une allumette. Ils ont utilisé un support noir pour peindre en blanc avec, là aussi, l'utilisation d'une nouvelle technique, celle du pastel gras.

Pour la deuxième année, les élèves du cours de modelage d'Eric Bayoud exposaient le résultat de leur travail. Comme les élèves de Philippe Noulette, ils se sont exercés avec un modèle vivant, un peu chahuteur, puisque le quadrupède canidé en question, ne se rai-

sonnait que difficilement à garder la pose... Maire-adjointe chargée de la culture, Marjolaine Borde constata que cette idée d'une thématique pour la saison culturelle est entrée dans les habitudes des différents acteurs du secteur culturel. Après “La nuit, tous les chats



sont bleus”, c'était donc la deuxième manifestation du travail sur le thème de la nuit. La maire-adjointe, avant de convier au pot de l'amitié, lâcha une indiscretion qui vaut scoop : le thème de la saison culturelle prochaine serait “le mouvement”.

Les enfants sont des artistes.

A l'école municipale d'art, 95 enfants sont inscrits dont 56 en dessin-peinture avec Virginie Simond, directrice, et 39 avec Magali Garagon, professeur de poterie. Ils exposaient au centre culturel Louis Aragon du 8 au 18 juin sur le thème de la nuit. Lors du vernissage où la municipalité était représentée par Marjolaine Borde, maire-adjointe chargée de la culture et Gérard Laurent-Bourge, maire-adjoint, Virginie Simond expliqua la démarche consistant à découvrir un artiste par la mise en pratique de ses techniques. Ainsi, outre celle de Danièle Orcier, l'invitée de l'expo de janvier, les enfants ont ainsi pu rencontrer Soulages, Baskiat, Picasso,

Alechinski, Barcelo, Boltanski, Matisse et Blanchemain pour des traces de main couleur bleu. Magali Garagon, dont les “boules de rêve” ont fait forte impression, les matériaux utilisés pour les poteries furent la terre-papier et l'oxyde de cobalt pour revêtir de bleu, couleur de nuit, les œuvres. Enfin Marjolaine Borde tint à

dire la fierté de la municipalité de voir le travail des enfants de l'école d'art.



4^{ème} fête champêtre : "Jour de fête"

Revivez la fête foraine d'antan avec son ambiance kermesse et son petit bal du samedi soir, digne du fameux film de Tati.

Pour faire écho à la thématique de la nuit de "Portes en fête", l'association Mémoire vivante a adopté une nouvelle formule pour cette fête. En effet, elle se déroulera exceptionnellement, un samedi, le 9 juillet 2011, avec de nombreuses attractions traditionnelles l'après-midi et un repas sous grange accompagné d'un bal folk-musette le soir.

La fête aura lieu au chemin des Lacs au cœur d'une ancienne ferme, propriété de la famille Moulin. Cette journée festive et gratuite se déroulera de 15 h à 23 h.

Animations proposées :

12 jeux de foire d'antan (la mailloche, la pêche aux canards, la roue de loterie...) et barbe à papa offerte. 15 jeux traditionnels en bois au format géant (jeux de quilles, jeux de la grenouille...). Manège en bois à pédales animé par Babs le clown. Tournoi de tir à la corde et de bras de fer. Atelier cirque (initiation au jonglage, acrobatie...). Initiation à l'équitation à poneys. Promenade en calèche tirée par des ânes. Animation autour de la teinture sur soie. Stand du caricaturiste. Atelier

du photographe du XIX^{ème} siècle. Exposition de photos de fêtes portaises à travers le temps. Expositions et démonstrations de savoir-faire des associations de loisirs créatifs (la farandole des fuseaux et l'association féminine de travaux manuels). Pour le grignotage, un petit marché artisanal vous est proposé avec : stand de produits bio de la ferme Margerite, charcuterie artisanale, Didier Glacier "Terre Adélice", démonstration et vente de produits d'apiculture.

Animations ponctuelles :

16h30 : animation de l'atelier conte de la MJC.

17h30 à 19h30 : le groupe "Jour de fête" entonnera régulièrement des chansons françaises d'anthologie à l'orgue de barbarie, guitare et accordéon.

19h30 : apéritif offert par la municipalité.

20h : repas sous la grange et bal folk-musette (avec les groupes "Cire tes souliers" et "Jour de fête").

23h : clôture du bal avec jets de confettis.

De plus, une navette régulière et gratuite depuis la mairie jusqu'aux Lacs est mise en place de 15h à 20 h et de 21h 30 à 23h.

A noter un nouveau menu pour le repas sous la grange (prix : 13€) : tickets en vente à la mairie, et auprès des commerçants du fil enchanté, de la Cave à vin la Suzienne, Styl'vie et au Jardin de

Provence ou sur réservation auprès du comité des fêtes au 06 83 17 44 65 ou 04 75 57 33 47

Cette manifestation est organisée par l'association Mémoire vivante de Portes, en partenariat avec le Comité des fêtes et la Municipalité



Des artistes au collège

Depuis plus de dix ans, le Train-Théâtre conduit des actions en direction des élèves du territoire. "Artistes aux Collèges" est un des projets phares



des actions d'éducation artistique visant à mettre l'artiste et son répertoire au cœur du dispositif. L'accent est mis sur la rencontre et la relation avec les artistes, vrais "passeurs" et créateurs de spectacle vivant. Durant toute l'année scolaire 2010-2011, Jeanne Garraud, Stéphane Balmino, Raspail, Oskar & Viktor sont intervenus auprès de huit collèges drômois et ardéchois. Les élèves ont participé à un travail d'écriture et d'interprétation

autour de leurs répertoires.

La restitution de ce spectacle original, autour d'une douzaine de chansons, avec 200 collégiens sur scène, issus de 8 classes et accompagnés par leurs professeurs d'éducation musicale s'est déroulée le mardi 17 mai. Les collèges représentés sont : Jean Macé de Portes, Gérard Gaud de Bourg-lès-Valence, Lapassat de Romans, Europe de Bourg-de-Péage, Seignobos de Chabeuil, Marcel Pagnol de Valence, Jean Zay de Valence et le collège du Vivarais de Lamastre.

Première à Portes-lès-Valence

Les nouveaux Portoïis reçus en mairie.

Les nouveaux portoïis avaient répondu très nombreux à l'invitation du Maire, Pierre Trapier, à participer, à une rencontre de présentation de la ville et des élus aux nouveaux portoïis. Ils étaient en effet plus de 80 personnes présentes, salle des mariages.

La diffusion de multiples photos de la commune, de ses habitants et des événements, a permis aux "nouveaux" d'apprécier les atouts et les caractéristiques d'une ville dynamique, tant dans les domaines culturels,



sportifs, associatifs que ceux de l'environnement, du développement durable, de la démocratie participative, du développement économique.

Chaque élu fut également présenté à un public ravi d'une telle initiative, une première à Portes-lès-Valence. En témoignent leurs

réactions : « c'est agréable de vivre dans cette belle ville de Portes » ; « il y a tout sur place : des commerces, le Train Théâtre, une piscine, un cinéma, une Poste... oui vraiment Portes est bien dotée » ; « nous avons entendu parler de Portes de chez nous, comme une ville qui bouge, qui est animée, et nous sommes heureux avec nos enfants d'en profiter depuis peu ».

Chaque participant est reparti avec sa sacoche aux belles couleurs de la ville, muni de tous les documents nécessaires pour mieux connaître sa commune.



PORTES CITOYENNE - MAJORITÉ MUNICIPALE

Dans son dernier texte de mai 2011, l'opposition de droite a franchi un cap supplémentaire dans les attaques à l'encontre du maire et des élus de la majorité municipale. S'opposer au budget est une chose ; qualifier « le maire et son équipe d'irresponsables » en est une autre. Que la droite municipale conteste les choix de "Portes citoyenne" est son droit le plus absolu, mais qu'elle s'en prenne, régulièrement, dans ces colonnes, à des personnes n'est pas acceptable et est contraire au respect, au dialogue, à la démocratie et à la Loi. Rappelons que Pierre Trapier a ouvert, depuis mars 2008, tous les numéros du "Portes infos" à l'expression mensuelle et libre des groupes municipaux. Avant 2008, quand l'opposition dirigeait la mairie, la gauche ne pouvait s'exprimer qu'une fois tous les trimestres, sur des sujets imposés. D'un côté, il y a les discours d'une droite revancharde, de l'autre une gauche qui fait vivre la démocratie dans les actes.

Loi Balladur : les citoyens, les salariés, la démocratie pris pour cible

La droite UMP/Nouveau centre/Modem et le Medef ont fait passer en force la Loi dite "Balladur" réformant les collectivités territoriales. Cette Loi a pour objectif d'éloigner les citoyens des lieux de décision, de casser les services publics, de transférer le déficit de l'Etat sur les collectivités et de mettre en compétition les hommes, les bassins de vie.

Pire ! En voulant la mettre en place dès 2014, Sarkozy veut supprimer la moitié des élus locaux et installer des conseillers territoriaux à partir de cantons agrandis et "tripatouillés" dans l'espoir d'en "piquer" à la gauche.

Les Préfets ont ordre, partout en France, d'imposer pour avant la fin de l'été une carte des intercommunalités décidée sans réelle concertation. Ils tentent de fixer un calendrier sur lequel nous n'aurions pas prise. Leur objectif est de casser l'avancée de la révolution de 1789 : la création des 36000 communes françaises.

Sont-elles parfaites ces communes ? Non ! Il ne s'agit pas de les idéaliser mais relevons qu'à l'échelle de chacune de nos communes s'exerce l'essentiel de nos pratiques citoyennes ou associatives et qu'à partir de ces entités se mettent en place de multiples pratiques de démocratie participative.

La gauche doit dire comment elle invalidera cette Loi anti démocratique, comment elle mettra en place une fiscalité locale juste et équitable mettant à contribution les grosses entreprises et les actifs financiers, permettant de développer les services rendus aux habitants.

Jean-Michel Bochaton, adjoint au maire, membre du groupe "Communistes, Républicains et Citoyens". groupeccr.portes@yahoo.fr

Sortir du nucléaire et après ?

Les Allemands ont décidé de sortir du nucléaire, bientôt suivis par les Suisses.

Que fait L'Union Européenne ?

L'UE harmonise toute une série de réglementations, mais pas celle de la sécurité nucléaire. Il n'existe aucune règle de sécurité commune. Après Fukushima, nous constatons qu'il est déraisonnable que les États continuent de décider seuls, sans vérification ni expertise, dans l'obscurité la plus totale.

Pour les centrales nucléaires, chaque pays fait ce qu'il veut et l'appareil communautaire, d'ordinaire très présent sur l'uniformisation, apparaît soudain absent et dépourvu de toutes compétences sur la question du nucléaire. Nous avons dans notre région des centrales, de ce fait nous sommes en droit de demander à l'état et à l'UE de garantir la sécurité nucléaire de tous. Pourquoi oublier les énergies renouvelables, où sont donc passées les promesses du Grenelle de l'environnement, disparues dans les abysses du lobbying pro nucléaire ? Nous devons investir davantage dans toutes les énergies renouvelables, diversifier les productions, ne pas mettre toutes les énergies dans le même panier, faire en sorte que le prix à payer par les ménages ne soit pas le prix imposé par les grands groupes producteurs d'énergies.

Rappelons-nous : une bonne énergie est une énergie qui n'est pas consommée.

Le groupe "Socialiste et Apparentés Démocratie et Citoyenneté". groupe.ps.apparentes@free.fr

ENSEMBLE POUR L'AVENIR - OPPOSITION MUNICIPALE

Censure égale dictature

Vous avez pu constater le mois dernier que notre article a été censuré.

Une phrase coupée parce qu'un mot ne plaisait pas. Ce mot : irresponsable figure dans le dictionnaire est employé couramment dans la langue française sans aucune connotation injurieuse.

Où est la liberté d'expression à Portes-lès-Valence !

Qu'est ce que la démocratie !

Cette attitude démontre une fois de plus le manque de maîtrise de Pierre Trapier à tout simplement accepter la critique de faits réels alors que lui-même se permet de distiller à chaque manifestation, discours ou conseils municipaux ; pas un mot, mais des torrents de critique sur tout ce qui est contraire à l'idéal communiste.

C'est simplement de l'abus de pouvoir.

Etre Maire, ne donne droit à aucun privilège, encore moins celui de faire taire les autres.

Nous ne nous taisons jamais.

Vive Portes, vive la liberté.

Le groupe d'opposition : Annie Berne, Suzanne Brot, Geneviève Girard, Philippe Millot, Antoine Sarrion, Sabine Tauleigne. groupe-opposition-portoise@laposte.net

Depuis 2008 et conformément à la loi, chaque groupe politique peut s'exprimer une fois par mois et sans thème imposé dans ces colonnes. Les textes de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs et en aucun cas la rédaction du journal.

RECENSEMENT DES PERSONNES ÂGÉES OU HANDICAPÉES BÉNÉFICIAIRES DU PLAN D'ALERTE D'URGENCE DÉPARTEMENTAL EN CAS DE RISQUES EXCEPTIONNELS

Le décret n°2004-926 du 1^{er} septembre 2004 charge le maire d'instituer un registre nominatif des personnes âgées et/ou handicapées vivant à domicile. Cette mesure s'inscrit dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels (canicule, inondations, accident industriel...).

Elle concerne les personnes :

- Âgées de 65 ans et plus,
- Âgées de plus de 60 ans, reconnues inaptes au travail,
- Adultes handicapés bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), ou d'une pension d'invalidité servie au titre du régime de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre).

La demande d'inscription doit être faite auprès du bureau des affaires sociales :

- Soit par la personne concernée (par téléphone, par courrier, ou au bureau d'aide sociale en mairie),
- Soit par un tiers (parents, enfants, médecins, service de soins à domicile, Centre Communal d'Action Sociale...) dans ce cas, elle doit être formulée par écrit pour être validée.

Un accusé de réception sera délivré sous huit jours à la personne faisant l'objet d'une demande d'inscription ou à son représentant légal.

Le bureau des Affaires Sociales, situé au rez-de-chaussée de la Mairie, est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Les horaires d'ouverture sont les suivants : Le lundi et le vendredi de 13h30 à 16h30. Le mardi, mercredi et jeudi toute la journée. Téléphone : 04 75 57 95 04 ou 04 75 57 95 50

CLUB AMBROISE CROIZAT

Vendredi 24 juin : pétanque, 13h30, au foyer. Jeudi 30 juin : pique-nique, 12h, au centre de loisirs
Inscriptions tous les jeudis matins de 9h à 11h au foyer.

Tél. : 04 75 57 11 09 - 04 75 57 30 69

PLAN CANICULE

**Élu d'astreinte
en mairie :**
04 75 57 95 29
24 heures sur 24,
7 jours sur 7 :
SAMU : 15
Pompiers : 18

STAGES SPORTIFS D'ÉTÉ

Encadrés par les éducateurs sportifs de la municipalité, des stages de sport sont proposés durant les vacances d'été du lundi 4 au vendredi 8 juillet et du lundi 11 au vendredi 15 juillet. La première semaine, les enfants seront accueillis à la salle des Cigales, rue Maurice Thorez. Le matin sera consacré à la natation et l'après-midi à des activités sportives de découverte. Une sortie kayak ou rafting est prévue le lundi 4 ou le mardi 5 juillet. La deuxième semaine, les enfants seront accueillis à la Halle des sports, rue Jean Macé. Le programme est identique à la première semaine avec sortie kayak ou rafting le mercredi 13 juillet. Capacités d'accueil : 24 enfants maximum, du CP au CM2 licenciés à l'USEP (école municipale des sports). Inscriptions à la Maison des associations, 17 rue Jean Jaurès, bureau des ETPAS. Permanences : lundi, mardi, jeudi de 8h à 12h et le mercredi de 8h à 9h30. Aucune inscription par téléphone. Coût du stage : 30 €

STAGES ÉCOLE D'ART

- **Modelage** par Éric Bayoud. Périodes : du 18 au 22 juillet, du 1^{er} au 5 août, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Tarif : 200 € pour 30h de cours (matériel et cuisson compris)
- **Poterie** par Magali Garagnon. Pour enfants à partir de 7 ans, du 2 au 6 mai et du 4 au 8 juillet de 10h à 12h. Tarif : 70 € pour 10h de cours, (matériel et cuisson compris)
- **Dessin** par Philippe Noulette, du 4 au 7 juillet de 9h à 12h et de 13h à 16h (déjeuner, pique-nique en commun). Tarif : 150 € pour 24h de cours (matériel non fourni)
- **Peinture** par Philippe Noulette, du 1^{er} au 4 août de 9h à 12h et de 13h à 16h (déjeuner, pique-nique en commun). Tarif : 150 € pour 24h de cours (matériel non fourni)

Réservation et renseignements : École d'art municipale au centre culturel L. Aragon, tél. 04 75 57 31 54.
Minimum 5 personnes inscrites par stage pour qu'il ait lieu.

COMMENT LUTTER CONTRE L'AMBROISIE ?

Très présente dans la Vallée du Rhône, l'ambrosie prospère tout particulièrement dans les régions valentiniennes où l'on observe, en été, le taux le plus élevé de grains de pollen dans l'air. Cette plante, dont le pollen est très allergisant, provoque au moment de sa floraison des réactions allergiques pour 10 % d'entre nous ! Elle fait donc l'objet d'un arrêté préfectoral préconisant son éradication...

Le nombre de personnes touchées par l'allergie à l'ambrosie s'accroît avec la poursuite de sa prolifération, aussi il est important d'agir pour enrayer son développement. Pour cela, certaines techniques sont à privilégier :

- l'arrachage suivi de la végétalisation (plantation d'autres espèces),
 - la fauche ou la tonte répétée avant la floraison, et au plus tard fin juillet
- Dans le cadre du Plan Départemental de Lutte contre l'Ambrosie, Valence Agglo et la commune de Portes-lès-Valence s'attachent à faire disparaître cette plante des terrains communaux et recensent annuellement les parcelles infestées. Pour participer vous aussi à cette lutte, nous vous invitons à signaler toute présence de cette plante sur le territoire communal auprès de la Mairie. La lutte contre l'Ambrosie est l'affaire de tous ! Pour plus d'informations vous pouvez consulter les brochures disponibles dans votre mairie ou contacter la Direction Santé Familles Environnement :

- Par téléphone au 04 75 79 22 11
- Par mail : sante-environnement@mairie-valence.fr
- Au numéro vert : 0 800 26 00 00

LA GOUTTE D'EAU DE MICHEL AUBERT

Le mot sécheresse s'impose pour définir ce printemps 2011. La preuve en est fournie par le relevé pluviométrique effectué avec minutie par Michel Aubert. Les mois se suivent et se ressemblent. Après un mois d'avril particulièrement sec avec une seule journée de pluie, mai n'a guère amélioré de façon significative la situation. Il n'a plu en effet que cinq jours : le 13 avec 3 l/m², le 14 avec 10 l/m², le 26 avec 1 l/m², le 27 avec 1 l/m² et le 31 avec 12 l/m². Donc un total de 27 l/m² pour mai 2011. A titre de comparaison le mois de mai le plus pluvieux de la décennie écoulée se situe en 2006 avec 172 l/m² et le moins pluvieux en 2004 avec 28 l/m². Encore un triste record battu...

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Nolan Métaud,
Samy Essoussi,
Arsène Chambaud,
Rachel Bouchet,
Camille Bertrand,
Kenzy Salvador,
Zoé Gonzalez,
Maxine Provo Galli,
Valentin Thibaut,
Noah Fourel,

Mariages :

David Porcq et Emilie Fontbonne,
Mohamed Abidi et Cherazade Aloui

Décès :

Simone Bollon,
Léa Jacob née Rose,
Claude Maroni née Calvet,
Robert Devaud,

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ

Nous vous informons qu'il est préférable d'avoir une carte d'identité en cours de validité même si vous ne quittez pas le territoire français. En effet, lors de différentes démarches administratives ou autres (demande de cartes grises, permis de conduire, demande de prêt bancaire, inscriptions Assédic ou électorale...) il est obligatoire de présenter une carte d'identité en cours de validité. Les délais d'obtention varient d'un à deux mois.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens et les jeunes filles de nationalité française sont tenus de se faire recenser à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.

LE SNACK DE LA PISCINE

Pour la quatrième saison consécutive, Maria Morcillo tient le snack de la piscine qui est ouvert depuis la deuxième quinzaine de juin. On y trouve des grandes salades à partir de 7 €, des frites, des sandwiches et des glaces. Ce snack n'est pas seulement réservé aux utilisateurs de la piscine ; on peut venir y manger au bord de l'eau bleue entre 12h et 14h et 18h et 20h.

Dans la ville

FESTIVAL ¹⁰ KM106

1/2/3 JUILLET 2011

**PARC LEO LAGRANGE
PORTES LES VALENCE**

**VENDREDI - 10€
20H30
MAGNETIX
RIKETT**

**SAMEDI - 10€
20H30
CHEVEU
NO SHANGSA
MARVIN**

**OSTER LAPWASS
KACEM WAPALEK
GREM'S**

**SALLES
GARNIERES
DU
MATT-J
DJ FLY**

**DIMANCHE ENTRÉE LIBRE
11H30
IDIOTS CHERCHENT VILLAGE
CIE ARISTO BULLE
FANFARE MAKAN MOUCKIL**

**contact info reservations www.nosheltermusic.fr
06 40 947 253 nosheltermusic@gmail.com**